



Les détails pratiques

L'HÉBERGEMENT DURANT LE SÉJOUR

Nous serons accueillis, et hébergés sur place pour ceux qui le souhaitent, dans les gîtes et l'espace camping du "Mas de Jammes" 12260 Villeneuve d'Aveyron (détails et photos supplémentaires sur <https://www.airbnb.fr/rooms/13263270>).

Les 2 gîtes (la "grande maison" et la "petite maison") comprennent en tout 3 chambres individuelles avec 1 lit double chacune et 12 places en dortoir avec 10 lits simples + 1 lit double.

Chaque maison comprend 1 salle de bain commune avec 1 toilette, ce qui est suffisant pour la petite maison mais nécessite des ajustements d'horaires pour la grande maison.

L'espace camping peut accueillir plusieurs petites tentes de camping. Vous y trouverez un toilette sec mais pas d'eau. Les ablutions des usagers du camping se feront donc dans l'un ou l'autre des gîtes.

Les gîtes sont privatisés pour nous les nuits de samedi à dimanche et de dimanche à lundi.

La réservation de ces nuitées passe par le biais de notre formulaire en ligne (le même que pour réserver la place au stage).

Si vous souhaitez arriver le vendredi soir, veille du début du stage, ou éventuellement rester une nuit de plus à la fin du stage, vous pouvez réserver directement pour cette nuit-ci auprès de Fabien au 06.36.91.74.18.

COMMENT SE RENDRE AU MAS DE JAMMES

- EN TRAIN : Arrêt à la gare de Villefranche de Rouergue (12200).

De là, 4 options s'offrent à vous (du plus économique au plus onéreux) :

1. En fonction des horaires, nous pouvons vous mettre en contact avec un/e autre stagiaire qui passerait par là.
2. Une autre possibilité est de prendre le bus n°222 (direction Decazeville) ou le bus n°203 (direction Rodez) et de s'arrêter à l'arrêt "Maleville - Le Fraysse". De là nous viendrons vous chercher gratuitement si les horaires correspondent.
3. Sinon nous vous proposons un forfait "Mobilité +" moyennant une participation de 20€ par trajet pour vous transporter, vous et vos bagages, de la gare au lieu d'hébergement et vice versa.
4. Un service de taxi pourra également vous amener (comptez 60€ par trajet)

- EN VOITURE : Rdv directement au Mas de Jammes chaque matin à 9h30 ou dès le vendredi soir (le lien GPS sera donné après inscription).

LES REPAS

Nous n'avons pas prévu de traiteur sur cette première édition.

Les repas seront donc pris en commun en mode auberge espagnole.

Pour les midis, prévoyez de quoi manger rapidement (nous vous invitons à amener du tout prêt pour les premiers jours : tartes, cakes, etc).

Le soir il sera possible de cuisiner un peu, sachant que nous ne pourrons pas cuisiner tous en même temps car les cuisines des gîtes ne sont pas des cuisines professionnelles.

Nous mangerons tous ensemble le midi dans la grande maison qui peut accueillir un grand nombre de convives, que ce soit en intérieur ou en extérieur.

Le soir il sera possible à ceux et celles qui restent dormir sur place de manger ensemble ou séparément dans leur chambre.

Il est possible, après la journée de stage, d'aller se fournir en complément d'épicerie, soit à Villeneuve d'Aveyron à 7 km de là (boulangerie, boucherie, épicerie, supermarché) soit à Villefranche de Rouergue à 20 km de là (même chose + magasins bio et magasin de producteurs bio et locaux).

L'EQUIPEMENT CONSEILLE

INDISPENSABLE :

- Une gourde
- Un panier ou un un ou plusieurs sacs en toile pour la cueillette
- Une bonne paire de chaussures de randonnée pour faire le tour du domaine

FORTEMENT CONSEILLÉ :

- Un chapeau ou une casquette
- Des lunettes de soleil
- Un imperméable si le temps est à la pluie

LES CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation du stage par les organisateurs :

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter un stage si le nombre minimum de stagiaires n'est pas atteint.

Dans ce cas, le paiement réglé par le stagiaire en chèque, carte bancaire ou virement bancaire sera remboursé en totalité par le même biais.

Annulation par le stagiaire :

- Si l'annulation du stage a lieu 10 jours ou plus avant la date de début du stage, nous remboursons la totalité du stage sur présentation d'un justificatif.
- Si l'annulation du stage a lieu moins de 10 jours avant la date de début de stage, nous gardons 50 % du paiement pour compensation et le reste sera remboursé dans les 15 jours suivant la date du stage.

AU PLAISIR DE VOUS TRANSMETTRE BIENTÔT !